



TVA

FR 84 38 3967 346

DOMAINE AF GROS & ~~FRANCOIS PARENT~~
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

Merci de nous refaire les factures uniquement
au nom du D^r AF GROS

Référence : RI N° 541 DU 01/09/2016

Quantité	Unité	Désignation	PU H.T.	Mt H.T.
		REGLAGES + REVISION ETIQUETEUSE ADHESIVE EXPLICATIONS FONCTIONNEMENT + ESSAIS		
8,00	UNI	JOINT TORIQUE	1,35	10,80
1,00	UNI	PIECE DE TETE D:30mm	18,00	18,00
1,50	UNI	TEMPS D'INTERVENTION	40,00	60,00
1,00	UNI	FORFAIT ZONE 1	15,00	15,00

Total H.T. 103,80

V1	TVA COLLECTEE 20% DEBITS		
	Taux	Base H.T.	Montant
	20,00	103,80	20,76

Net H.T. 103,80

T.V.A. 20,76

Total T.T.C. 124,56

Banque : CIC Beaune
IBAN : FR76 1009 6180 4800 0475 4480 194 - BIC : CMCIFRPP

Net à payer 124,56 €

Comptant
au 01/09/2016 Virement

MENTIONS LEGALES Art. L. 441-3. code du commerce ▣ Membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale, nous acceptons le règlement des sommes dues par chèques libellés à notre nom. ▣ 0% d'escompte pour règlement comptant. Pénalités de retard : Trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur (loi 92 1442 du 31/12/92) ▣ Clause de réserve de propriété : La marchandise reste la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement de celle-ci. ▣ En cas de litige, seul le tribunal de Commerce de Dijon (21) fait foi. Art. D. 441-5. Douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

ETIQUETEUSES ADHESIVES - FABRICATION & SERVICE APRES VENTE

23, rue Saint-Etienne - 21250 Villy-le-Moutier - olivier.jobard@gmail.com - 06 09 82 79 00

SAS au capital de 7000 € - DIJON - Siret 52261250600017 - TVA FR49522612506 - APE 2829A -